

-avait un autre caractère : elle impliquait, ou bien que les Frères étaient les ennemis de la culture intellectuelle, ou bien tout au moins qu'ils étaient de loin inférieurs aux maîtres laïques. On ne se préoccupait pas de rechercher si une telle incrimination présentait quelque fondement ; les Frères portent un habit abhorré ; ils forment une des milices de l'Église ; cela dispensait d'être juste envers eux, et même de vérifier les griefs formulés à leur charge. Je fais appel cependant à ceux qui ne sont pas des aveugles volontaires, et je leur demande si l'honnêteté la plus vulgaire ne réproouve pas de semblables procédés.

Avec quelle joie aussi ne s'acharne-t-on pas contre les Frères, quand un soupçon d'immoralité vient à peser sur l'un d'eux ! A peine le soupçon est-il émis, que le jugement est prononcé : le Frère accusé est certainement coupable ! Je me souviens que, quand le pauvre Frère Flamidien eut été accusé d'avoir, égaré par une passion impure, tué un de ses élèves, l'incrimination prit tout de suite et pour beaucoup les proportions d'une vérité incontestable. Quand on voulait dépeindre un homme débauché, pendant la période d'incubation de l'affaire, on criait : Flamidien ! Flamidien ! Puis, généralisant, on confondait l'Ordre entier avec l'accusé. Tout à coup l'échafaudage laborieusement élevé s'écroula : le Frère Flamidien était reconnu innocent dans des conditions particulièrement décisives ; le silence se fit ; mais nulle part les accusateurs ne songèrent à se rétracter.

On peut se demander ce qui motive des allures aussi agressives contre les Frères. Ils sont toujours tenus soigneusement à l'écart des luttes politiques ; on ne les rencontre pas dans les compétitions de personnes ou dans les rivalités d'influence ; ils restent modestement à leur place, sans faire d'incursions dans les sphères qui leur sont étrangères ; ils ne jouissent pas non plus du prestige que confère le sacerdoce ; leur humilité est d'ailleurs trop grande pour rechercher les honneurs ; loin de les briguer, ils les déclinent lorsqu'ils en sont menacés. M. Guizot, juste appréciateur de leur mérite, ayant voulu décerner la croix de la Légion d'honneur à leur supérieur, le Frère Anaclet, celui-ci s'excusa de ne pouvoir l'accepter. Plus tard, ils se départirent de cette réserve. Ils avaient déployé sur les champs de bataille de 1870 et de 1871 un dévouement admirable : après la guerre, le Frère Philippe fut décoré ; il ne crut pas devoir refuser cette